

Options à l'étude	Incidences sociales				Durabilité de l'environnement				Viabilité financière				TOTAL DES POINTS	RANG	Fourchette estimative des coûts annuels		
	Efficacité et retombées sur la communauté	Jours d'exploitation	Équité et inclusion	TOTAL	Répercussions environnementales locales	Répercussions climatiques	Efficiéce des ressources	TOTAL	Risque et fiabilité	Potentiel de recettes	Mise en œuvre	TOTAL					
	Est-il possible de fournir un service efficace avec un minimum d'interruption pour la communauté (augmentation du trafic, des odeurs, du bruit)?	Cette option permet-elle une activité régulière tout au long de l'année?	Le niveau d'effort est-il équitable pour les résidents (c.-à-d. mobilité réduite ou absence de moyens de transport)?		Y a-t-il un risque que des contaminants soient rejetés dans le sol, l'air ou l'eau?	Y a-t-il une possibilité de réduire les émissions de GES (c.-à-d. réduire l'utilisation des véhicules, la distance parcourue pour le transport des matériaux ou le temps d'inactivité)?	Y a-t-il possibilité de récupérer d'autres matières qui seront prises en charge et détournées des sites d'enfouissement?		Cette option présente-t-elle un risque accru en ce qui concerne la fiabilité ou la disponibilité des installations ou des entrepreneurs?	Cette option offre-t-elle la possibilité d'augmenter ou de réduire les frais d'exploitation (p. ex. financement des organismes de responsabilité des producteurs pour des matériaux supplémentaires, optimisation ou simplification des processus)?	Peut-on facilement mettre en œuvre ou faire la transition de cette option avec l'infrastructure, les autorisations et l'équipement nécessaires?						
	1 : temps d'attente long (plus de 30 minutes), accroissement significatif de la circulation et de la congestion 3 : temps d'attente moyen (entre 15 et 19 minutes), une certaine augmentation de la circulation 5 : temps d'attente minimum (moins de 10 minutes), aucune augmentation de la circulation	1 : ouvert moins de 10 jours par année 3 : ouvert 150 jours par année 5 : ouvert plus de 300 jours par année	1 : les résidents doivent avoir accès en véhicule et être capable de déplacer physiquement les déchets 3 : les résidents doivent avoir accès en véhicule OU être capable de déplacer physiquement les déchets 5 : les déchets sont ramassés directement sur la propriété		1 : aucune mesure de contrôle en place 3 : quelques mesures de contrôle en place, mais le risque de déversement existe 5 : l'option de collecte comprend des procédures de confinement en cas de déversements et des mesures de contrôle en cas de pollution atmosphérique	1 : les résidents parcourent plus de 25 km pour l'élimination des déchets, longs temps d'inactivité 3 : les résidents parcourent de 5 à 25 km pour l'élimination des déchets, temps d'inactivité minimes 5 : les résidents parcourent moins de 5 km, possibilité de planifier efficacement la collecte combinée à domicile, pas de temps d'inactivité	1 : seuls les déchets ménagers dangereux (DMD) sont acceptés 5 : plusieurs déchets pouvant être réacheminés peuvent être acceptés		1 : disponibilité limitée des installations et des entrepreneurs pour cette option 3 : quelques disponibilités des installations et des entrepreneurs 5 : la disponibilité des installations et des entrepreneurs ne pose pas de problème pour cette option	1 : financement limité des organismes de responsabilité des producteurs ou peu de possibilités de simplifier ou d'optimiser le service pour réduire les coûts 3 : possibilité d'augmenter le financement des organismes de responsabilité des producteurs et marge de manœuvre pour l'optimisation du processus, selon les besoins 5 : capacité d'accepter tous les matériaux pour le financement des organismes de responsabilité des producteurs et capacité d'adapter le service pour réduire les coûts ou améliorer le service, selon les besoins	1 : nouveau service pour la Ville qui nécessite d'importantes dépenses en immobilisations et une planification de la mise en service 3 : nouveau service avec quelques services similaires 5 : service existant qui ne nécessite aucune dépense en immobilisations importante ou modification de service à superviser ou à mettre en œuvre					Faible	Élevé
1	Statu quo (neuf grands événements de collecte)	3	1	1	5	3	2	1	6	1	3	5	9	20	6	1,4 M\$	1,8 M\$
2	Un dépôt permanent avec des événements (limités) de plus petite envergure	2	4	1	7	4	3	5	12	3	4	1	8	27	5	2,2 M\$	4 M\$
3	Un dépôt permanent et deux Toxi-taxis	3	5	5	13	4	4	5	13	3	4	1	8	34	2	2,3 M\$	4,3 M\$
4	Deux dépôts permanents	4	5	1	10	5	2	5	12	4	4	1	9	31	4	2,8 M\$	6 M\$
5	Deux dépôts permanents avec deux Toxi-Taxis	4,5	5	5	14,5	5	4	5	14	4	4	1	9	37,5	1	3,7 M\$	7,3 M\$
6	Deux dépôts permanents avec des événements (limités) de plus petite envergure	4	5	3	12	5	4	5	14	3	4	1	8	34	2	3,6 M\$	7 M\$

Note:  
• Les coûts des dépôts comprennent la construction de l'installation et les besoins initiaux en équipement, mais pas les coûts d'acquisition ou de préparation du terrain, car les propriétés existantes de la Ville seraient privilégiées pour ces emplacements.  
• Il convient de noter que les Toxi-Taxis ne pourraient être mis en œuvre qu'avec un ou plusieurs dépôts permanents en place afin de réduire les déchets ménagers dangereux collectés dans le cadre de ces options et de permettre le stockage de ces déchets jusqu'à leur collecte par le transporteur de déchets.  
• Lors des événements de collecte de plus petite envergure, les matériaux acceptés seraient limités (c.-à-d. des quantités limitées pour chaque résident), ce qui permettrait d'organiser les événements sur des sites plus petits puisque la superficie nécessaire pour la prise en charge et l'entreposage des matériaux est réduite lorsqu'elle est combinée à un ou plusieurs dépôts permanents.